



Gouvernement du Québec
Régie du logement

A36L65
C33
1997/98
2
QL
P. gouv.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1997-1998

**Demandes de renseignements de
l'opposition officielle**

Mars 1997



Gouvernement du Québec
Régie du logement

Le 15/04/97

ÉTUDE DES CRÉDITS 1997-1998

**Demandes de renseignements de
l'opposition officielle**



Mars 1997

RÉGIE DU LOGEMENT

ÉTUDE DES CRÉDITS 1997-1998

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Numéros des
questions
posées :

1. Organigramme
2. Publications de la Régie
3. Voyages hors Québec
4. Dépenses en publicité
5. Sondages
6. Études commandées en 1996-1997
7. Contrats de moins de 25 000 \$
8. Contrats comportant un versement supplémentaire
9. Dépenses de photocopie, télécopie, téléphonie cellulaire, téléavertisseur, mobilier de bureau, fournitures de bureau, distributeurs d'eau de source, transport, hébergement et repas, participation à des congrès, colloques et sessions de type perfectionnement ou ressourcement
10. Véhicules fournis
11. Cotisations payées par l'employeur
12. Nombre et répartition de catégories de personnel
13. Congés de maladie, vacances et heures supplémentaires
14. Évolution des effectifs depuis 1993-1994
15. Baux pour les espaces loués par la S.I.Q.
16. Liste des firmes qui louent des espaces
17. Contrats attribués à des firmes de communication

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX(SUITE)

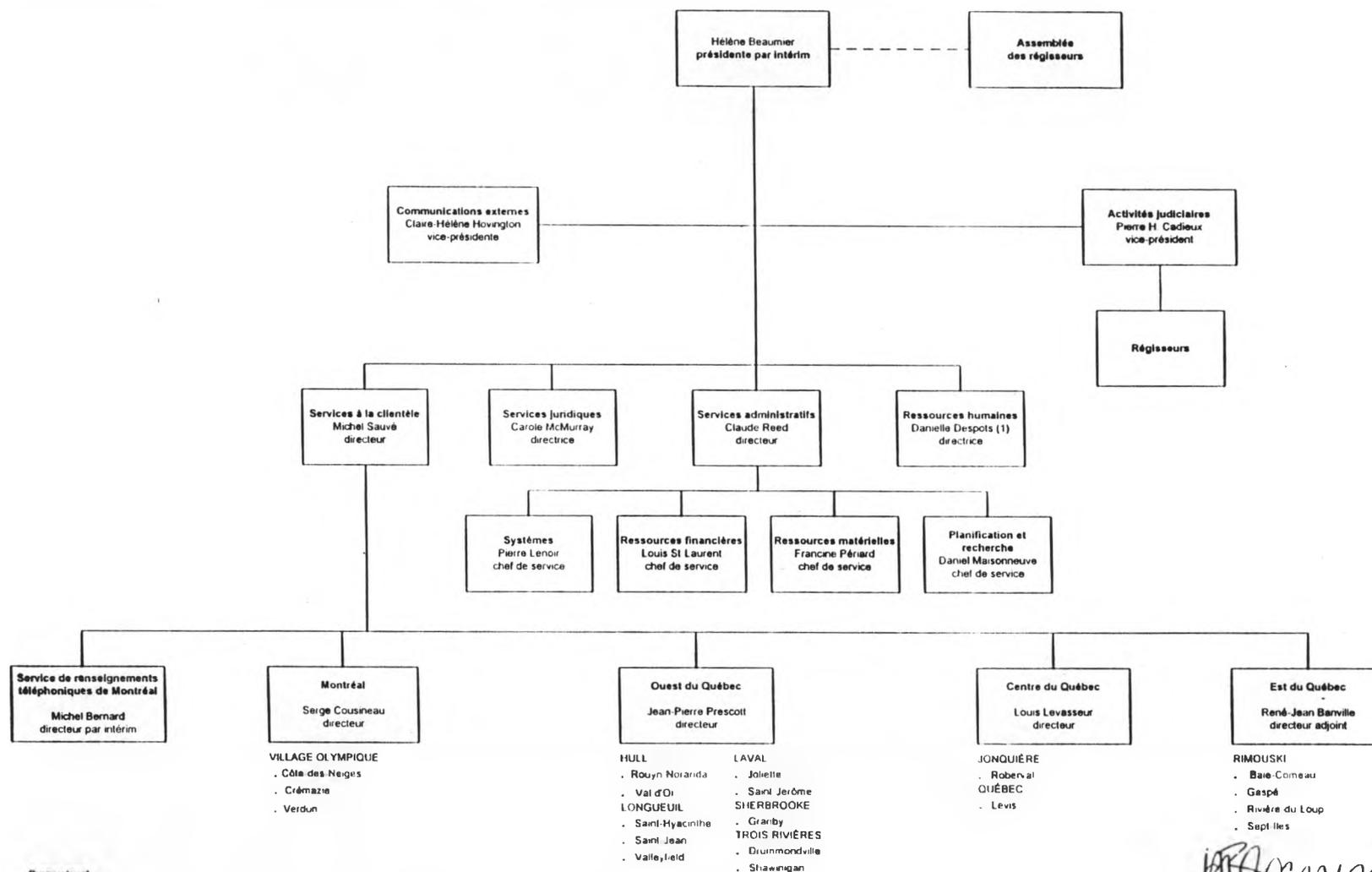
18. Liste des tarifs en vigueur
19. Personnel du cabinet du ministre
20. Personnel de la suite sous-ministérielle
21. Contrats donnés à même le budget discrétionnaire du ministre
22. Crédits périmés
23. Transferts du gouvernement fédéral
24. Bilan des réalisations du Plan stratégique du grand Montréal
25. Prévisions pour 1997-1998 des crédits alloués dans le cadre du plan d'action gouvernemental visant le redressement de la métropole
26. Personnel libéré ou embauché pour opération reliée aux deux Sommets socio-économiques
27. Personnel libéré pour les négociations dans la fonction publique
28. Personnel en disponibilité
29. Personnel rémunéré par la Régie et qui n'occupe aucun poste à la Régie
30. Personnel rémunéré par la Régie et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres
31. Personnel rémunéré par des organismes parapublics non gouvernementaux ou autres et affecté à la Régie

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX(SUITE)

32. Cadres et hauts fonctionnaires qui ont démissionné, qui ont été réaffectés ou mis à pied
33. Personnel qui reçoit une double rémunération
34. Liste détaillée du matériel informatique dont l'organisme s'est départi au cours de l'année 1995-1996 et 1996-1997
35. Personnel libéré ou embauché pour opération reliée aux activités des commissions Doyon, Nicolet, Corbo, Bellemare, O'Bready, Poitras, Fiscalité et le financement des services publics.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Régie du logement
Organigramme au 1er mars 1997



Hélène Beaumier

Hélène Beaumier, présidente par intérim

- Bureau local

(1) Responsable de l'application de la politique gouvernementale concernant l'amélioration de la qualité des services aux citoyens et des communications externes.

2. - LISTE DES PUBLICATIONS DE LA RÉGIE DU LOGEMENT

1. **Dépliants : lot de 8 fiches-conseil**
- Titres français **L'accès au logement et la visite**
Le bruit
Le mandat
Le paiement du loyer
- Tirage : 144 000
Coût : 5 523\$
Distribution : Bureaux de la Régie et de Communication-Québec
Imprimeur : Bilodeau, Inc.
2. Titre français **Signet de la brochure : Comment se préparer à une audience**
- Tirage : 55 000
Coût : 1 853\$
Distribution : Bureaux de la Régie et de Communication-Québec
Imprimeur : Imprimerie Goliath
3. Titre français **Formulaire : Calcul 97 - Comment s'entendre sur un ajustement de loyer en 1997**
- Tirage : 45 000
Coût : 5 760\$
Distribution : Bureaux de la Régie et de Communication-Québec
Imprimeur : Imprimerie Héon & Nadeau, Limitée
4. Titre français **Signet de la brochure : Exécuter ou contester une décision de la Régie**
- Tirage : 40 000
Coût : 1 866\$
Distribution : Bureaux de la Régie et de Communication-Québec
Imprimeur : Imprimerie Laurentienne, Limitée

5. **Dépliants : lot de 8 fiches-conseil**

Titres français

Diminution du loyer
Le paiement du loyer
Problèmes de chauffage
Reprise du logement

Tirage : 85 000
Coût : 5 095\$
Distribution : Bureaux de la Régie et de Communication-Québec
Imprimeur : Litho CP, Inc.

6. Titres français

Brochure : Céder son bail ou sous-louer ?
Brochure : La colocation

Tirage : 45 000
Coût : 7 020\$
Distribution : Bureaux de la Régie et de Communication-Québec
Imprimeur : Bilodeau, Inc.

NOTES :

- Les publications sont publiées en français et en anglais.
- Les **signets** des brochures **Comment se préparer à une audience** et **Exécuter ou contester une décision de la Régie** sont les nouveaux titres parus depuis le 1er avril 1996.

3. LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DEPUIS LE 1ER AVRIL 1996

Voyage à Ottawa du 21 au 23 avril 1996.

Participation à la conférence annuelle du Conseil des tribunaux administratifs canadiens.

Participants : M. Rodrigue Dubé
Président (membre d'organisme)
Voyage du 21 au 23 avril 1996
Coût du voyage : 474,40 \$

M. Pierre H. Cadieux
Vice-président (membre d'organisme)
Voyage du 22 au 23 avril 1996
Coût du voyage : 284,75 \$

4. LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ

Aucune dépense n'a été effectuée en 1996-1997 et aucune n'est prévue en 1997-1998.

5. LISTE DES SONDAGES EFFECTUÉS EN 1996-1997

Aucun sondage n'a été effectué durant l'exercice financier 1996-1997.

6. ÉTUDES COMMANDÉES EN 1996-1997

Aucune.

**7. LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ OCTROYÉS
PAR LA RÉGIE DU LOGEMENT DU 1^{ER} AVRIL 1996
AU 31 MARS 1997**

Monsieur Pierre Antoine Roberge

- Contrat attribué pour la programmation et l'installation de la vitrine électronique de la Régie du logement sur le site Internet du Gouvernement du Québec.
- Ce contrat a été exécuté au coût de 9 475,00 \$.
- Il s'agit d'un contrat qui a fait l'objet d'une soumission sur invitation.

Monsieur Pierre Antoine Roberge

- Quatre contrats octroyés pour la création d'images, pour des corrections de textes, des modifications et ajouts de certains documents sur le site Internet.
- Ces contrats ont été exécutés au coût de 5 685 ,00 \$.
- Il s'agit de contrats négociés.

Sabine Biasi

- Contrat pour la traduction de décisions.
- Les travaux exécutés totalisent 8 632, 00 \$.
- Il s'agit d'un contrat négocié.

Atelier d'arts graphiques Entre-parenthèses Inc

- Contrat attribué pour des travaux de conception graphique et technique d'un ensemble de 14 documents de baux de logement.
- Ce contrat a été exécuté pour 9 880 ,00 \$.
- Il s'agit d'un contrat attribué dans le cadre d'un appel d'offres sur invitation.

**7. LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ OCTROYÉS
PAR LA RÉGIE DU LOGEMENT DU 1^{ER} AVRIL 1996
AU 31 MARS 1997
(SUITE)**

Atelier d'arts graphiques Entre-parenthèses Inc

-Contrat attribué pour des travaux infographiques et typographiques consistant en la réalisation de prêts-à-photographier, bleus et films des baux français et anglais.

-Ce contrat a été exécuté pour 9 950 ,00 \$.

-Il s'agit d'un contrat négocié.

Pierre Morin Conseils Ltée

-Contrat attribué pour l'analyse de la durée des audiences des causes soumises à la Régie du logement .

-Ce contrat a été exécuté pour 9 659 ,00 \$.

-Il s'agit d'un contrat négocié.

Formulaires et systèmes Moore

-Contrat attribué de consultation sur la présentation visuelle du bail.

-Ce contrat a été exécuté pour 1 225 ,00 \$.

-Il s'agit d'un contrat négocié.

8. LISTE DÉTAILLÉE DES CONTRATS QUI ONT FAIT L'OBJET
D'UN VERSEMENT SUPPLÉMENTAIRE DEPUIS
LE 1^{ER} AVRIL 1996

Aucun.

**9. LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 1996-1997, DE LA PHOTOCOPIE,
DE LA TÉLÉCOPIE (FAX), DE LA TÉLÉPHONIE CELLULAIRE, DES
TÉLÉAVERTISSEURS, DU MOBILIER DE BUREAU, REMBOURSEMENT DU
TRANSPORT, DE L'HÉBERGEMENT ET DES REPAS ET DES DÉPENSES
APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET
DES SESSIONS DE RESSOURCEMENT**

<u>Catégorie</u>	<u>Coût 1996-1997</u>
Photocopie	35 092,00 \$
Télécopie (7 mois)	9 110,00 \$
Téléphonie cellulaire (7 mois)	2 595,00 \$
Téléavertisseurs	0,00 \$
Mobilier de bureau	6 579,00 \$
Fournitures	
-Agendas	0,00 \$
-Valises	370,00 \$
-Dictionnaires	219,00 \$
-Calculatrices	215,00 \$
-Stylos ou crayons	1 142,00 \$
-Boîtes de carton	1 620,00 \$
Distibuteurs d'eau de source	0,00 \$
Remboursement des frais de transport(au 20 mars)	144 340,00 \$
Remboursement des frais de repas et d'hébergement(au 20 mars)	94 835,00 \$
Ressourcement ou préparation à la retraite	226,00 \$
Dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et des sessions de type perfectionnement et ressourcement :	
a) au Québec	58 215,00 \$
b) à l'extérieur du Québec	1 499,00 \$

10. LISTE DES VÉHICULES FOURNIS

Aucun.

11. COTISATIONS PAYÉES PAR L'EMPLOYEUR

BARREAU DU QUÉBEC

<u>NOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>COÛT</u>
Me Carole McMurray	Directrice des services juridiques	738,10
Me Louis Levasseur	Directeur du bureau de Québec	728,10
Me Denise Trudel-Lussier	Directrice du bureau de Sherbrooke	738,10
Me Ginette Chatrand-Lemire	Conseillère juridique	738,10
Me André P. Bourdon	Conseiller juridique	738,10
Me Pierre Brassard	Conseiller juridique	758,10
Me Anne Morin	Conseillère juridique	738,10
Me Marie Poitras	Conseillère juridique	738,10

CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC

<u>NOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>COÛT</u>
Me Jean-Yves Landry	Conseiller juridique	1 143,10
Me Claude Couture	Conseiller juridique	1 143,10

12. NOMBRE ET RÉPARTITION DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES JEUNES DE MOINS DE 30 ANS, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31 MARS 1997 ET LES PRÉVISIONS POUR 1997-1998

Catégorie d'emploi	Sexe		Total et % de l'effectif	Moins de 30 ans	Personnes handicapées	Anglo-phones	Autochtones	Communautés culturelles	Prévisions au 31 mars 1998 Total par catégorie d'emploi et % de l'effectif
	Hommes	Femmes							
Cadres supérieurs	3 (60,0 %) ³	2 (40,0 %) ³	5 (2,6 %) ⁴						5 (2,6 %) ⁴
Professionnels	11 (68,8 %) ³	5 (31,2 %) ³	16 (8,3 %) ⁴						16 (8,3 %) ⁴
Techniciens	4 (40,0 %) ³	6 (60,0 %) ³	10 (5,2 %) ⁴						10 (5,2 %) ⁴
Personnel de bureau	30 (18,5 %) ³	132 (81,5 %) ³	162 (83,9 %) ⁴	2	6	1	1	3	162 (83,9 %) ⁴
Total de l'effectif régulier¹	48 (24,9 %) ⁴	145 (75,1 %) ⁴	193 (76,3 %) ⁵	2	6	1	1	3	193 (77,8 %) ⁵
Hors cadres ²	21 (60,0 %) ³	14 (40,0 %) ³	35 (13,8 %) ⁵			2		2	35 (14,1 %) ⁵
Occasionnels	7 (28,0 %) ³	18 (72,0 %) ³	25 (9,9 %) ⁵	2	1			5	20 (8,1 %) ⁵
Total de l'effectif global	76 (30,0 %) ⁵	177 (70,0 %) ⁵	253	4 (1,6 %) ⁵	7 (2,8 %) ⁵	3 (1,2 %) ⁵	1 (0,4 %) ⁵	10 (4,0 %) ⁵	248

¹ Nommé et rémunéré selon la Loi sur la fonction publique

² Personnel de la haute direction et régisseurs

³ Pourcentage par catégorie d'emploi

⁴ Pourcentage de l'effectif régulier

⁵ Pourcentage de l'effectif global

**13. NOMBRE DE JOURS DE CONGÉ DE MALADIE ET DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL
POUR 1996-1997**

CATÉGORIE D'EMPLOI : PERSONNEL D'ENCADREMENT

1996-1997	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars (2)
Nbre de jours de congé de maladie (1)										0,5	1,0	
Nbre de jours de vacances	1,0	12,0	9,0	27,0	49,0	0,5	3,5	4,0	1,0	6,5	9,0	

CATÉGORIE D'EMPLOI : DIRIGEANTS ET MEMBRES D'ORGANISMES

1996-1997	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars (2)
Nbre de jours de congé de maladie (1)	17,0	24,0		1,0		7,0	25,0	21,0		1,0	1,0	
Nbre de jours de vacances	16,0	26,0	50,0	169,0	229,0	21,0	14,0		11,0	17,0	40,0	

(1) Période en assurance-salaire incluse

(2) Données incomplètes ou non disponibles

D.R.H. 19 mars 1997

**13. NOMBRE DE JOURS DE CONGÉ DE MALADIE ET DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL
ET LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES POUR 1996-1997 - CATÉGORIE D'EMPLOI : PROFESSIONNEL**

1996-1997	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars (2)
Nbre de jours de congé de maladie (1)	5,5	5,5	4,5	1,0	1,5	11,0	16,0	10,0	16,5	20,0	22,0	21,0
Nbre de jours de vacances	5,5	25,0	32,0	148,5	152,5	9,5	8,0	8,5	34,0	36,0	3,0	
Nbre d'heures supplémentaires												
> effectuées	159,72	21,25	98,76	57,36	4,5		6,75	2,0		3,0	5,5	
> remboursées	159,72	21,25	98,76	57,36								
> compensées					4,5		6,75	2,0		3,0	5,5	

(1) Période en assurance-salaire incluse

(2) Données incomplètes ou non disponibles

D.R.H. 19 mars 1997

**13. NOMBRE DE JOURS DE CONGÉ DE MALADIE ET DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL
ET LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES POUR 1996-1997 - CATÉGORIE D'EMPLOI : FONCTIONNAIRES ET
OUVRIER**

1996-1997	Avril	Mal	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars (2)
Nbre de jours de congé de maladie (1)	175,0	243,0	204,0	197,5	198,5	250,5	292,5	312,5	264,5	310,5	222,0	128,0
Nbre de jours de vacances	167,0	194,5	328,5	1111,5	941,5	199,5	122,5	82,5	213,0	284,0	66,5	4,0
Nbre d'heures supplémentaires												
> effectuées	438,22	143,7	376,3	297,63	83,5	63,08	129,81	276,3	170,02	148,47	54,81	
> remboursées	339,15	24,49	217,23	139,23	25,75	11,33	17,0	19,82	18,49	6,25		
> compensées	99,07	119,21	159,07	158,4	57,75	51,75	112,81	256,48	151,53	142,22	54,81	

(1) Période en assurance-salaire incluse

(2) Données incomplètes ou non disponibles

D.R.H. 19 mars 1997

Question 14 (a) et (d)

Évolution de l'effectif régulier par catégorie d'emploi et par territoire au 31 mars 1993

	Hors cadres	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau et ouvrier	Total
Siège social	2	5	24	11	21	63
Hull	2	1			7	10
Jonquière	1	1			6	8
Laval	3			1	13	17
Longueuil	5	1	1		17	24
Montréal	20		6	5	84	115
Québec	4		2	1	21	28
Rimouski	1	1		1	7	10
Sherbrooke	0	1	1	1	6	9
Trois-Rivières	1		1	1	10	13
TOTAL	39	10	35	21	192	297

Question 14 (a) et (d)

Évolution de l'effectif régulier par catégorie d'emploi et par territoire au 31 mars 1994

	Hors cadres	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau et ouvrier	Total
Siège social	2	6	16	7	23	54
Hull	2				8	10
Jonquière	1	1			6	8
Laval	3				12	15
Longueuil	5	1	1	1	17	25
Montréal	20		3	4	73	100
Québec	4		1	1	21	27
Rimouski	1	1		1	7	10
Sherbrooke	0		1	1	7	9
Trois-Rivières	1		1	1	10	13
TOTAL	39	9	23	16	184	271

Question 14 (a) et (d)

Évolution de l'effectif régulier par catégorie d'emploi et par territoire au 31 mars 1995

	Hors cadres	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau et ouvrier	Total
Siège social	3	6	16	8	21	54
Hull	2			1	8	11
Jonquière	0	1			6	7
Laval	1				11	12
Longueuil	3	1	1	1	17	23
Montréal	24		3	2	72	101
Québec	4		1	1	21	27
Rimouski	1	1		1	7	10
Sherbrooke	0		1	1	7	9
Trois-Rivières	1		1	1	10	13
TOTAL	39	9	23	16	180	267

Question 14 (a) et (d)

Évolution de l'effectif régulier par catégorie d'emploi et par territoire au 31 mars 1996

	Hors cadres	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau et ouvrier	Total
Siège social	3	5	17	9	23	57
Hull	2			1	6	9
Jonquière	0	1			6	7
Laval	1				11	12
Longueuil	3	1	1	1	17	23
Montréal	21		3	1	63	88
Québec	4		1	1	19	25
Rimouski	1			1	7	9
Sherbrooke	0		1	1	7	9
Trois-Rivières	1		1	1	10	13
TOTAL	36	7	24	16	169	252

Question 14 (a) et (d)

Évolution de l'effectif régulier par catégorie d'emploi et par territoire au 31 mars 1997

	Hors cadres	Personnel d'encadrement	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau et ouvrier	Total
Siège social	3	4	14	7	19	47
Hull	2			1	5	8
Jonquière	0				6	6
Laval	3				12	15
Longueuil	4	1		1	15	21
Montréal	17		1		63	81
Québec	4		1		18	23
Rimouski	1			1	7	9
Sherbrooke	0				8	8
Trois-Rivières	1			1	8	10
TOTAL	35	5	16	11	161	228

Question 14 (e)

Niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emplois pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

Non applicable

14 B. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR - AU 1^{ER} AVRIL

Nombre d'employés	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
		2	2	4	2

14 C. NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE - AU 1^{ER} AVRIL

Nombre d'employés	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
		5	5	5	9

14 F. NOMBRE DE POSTES OCCASIONNELS, TEMPORAIRES ET CONTRACTUELS

NOMBRE DE POSTES	AU 31 MARS 1993	AU 31 MARS 1994	AU 31 MARS 1995	AU 31 MARS 1996	AU 31 MARS 1997
OCCASIONNEL	1	1	1	1	1
TEMPORAIRES	13	11	3	0	0
CONTRACTUELS	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O

15. LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES LOUÉS PAR LA S.I.Q.

Le Conseil du Trésor fournira la réponse à cette question.

16. À L'EXCLUSION DE LA S.I.Q., LISTE DES FIRMES EN 1996-1997
QUI LOUENT DES ESPACES

La Régie du logement a négocié des ententes d'occupation avec la S.I.Q. pour tous ses locaux.

**17. CONTRATS ATTRIBUÉS À DES FIRMES DE COMMUNICATIONS
OU DE RELATIONS PUBLIQUES EN 1996-1997**

Aucun contrat de cette nature n'a été attribué.

18. LISTE DES TARIFS EN VIGUEUR DE L'EXERCICE 1996-1997

Cette question ne s'applique pas dans le cadre de l'étude des crédits..

19. PERSONNEL DU CABINET DU MINISTRE

Sans objet.

20. PERSONNEL DE LA SUITE SOUS-MINISTÉRIELLE

Sans objet.

21. SUBVENTIONS DONNÉES À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE
DU MINISTRE

Sans objet.

22. CRÉDITS PÉRIMÉS 1996-1997 PAR PROGRAMMES ET PAR ÉLÉMENTS

La Régie du logement a un seul programme (09) et un seul élément (01).

La Régie a transféré 246 900,00 \$ au Conseil du trésor et périmera environ 355 000 \$ de ses crédits en 1996-1997 dans le cadre du programme de départ assisté. Elle périmera également environ 50 000, 00 \$ à l'égard des mesures de récupération de traitement des trois premiers mois de 1997.

**23. VENTILATION DÉTAILLÉE DES TRANSFERTS DU
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

Sans objet.

**24. BILAN DES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE
DU GRAND MONTRÉAL**

Le ministre d'État à la métropole répondra à cette question.

**25. PRÉVISIONS 1997-1998 DES CRÉDITS ALLOUÉS RELATIFS
AU PLAN GOUVERNEMENTAL VISANT LE REDRESSEMENT
DE LA MÉTROPOLE**

Le ministre d'État à la métropole répondra à cette question.

**26. PERSONNEL LIBÉRÉ OU EMBAUCHÉ
POUR OPÉRATION RELIÉE AUX DEUX SOMMETS
SOCIO-ÉCONOMIQUES**

Aucun.

**27. PERSONNEL LIBÉRÉ POUR LES NÉGOCIATIONS
DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

La réponse sera donnée par le Conseil du trésor.

**28 PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS (CADRES,
PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES)**

La réponse sera donnée par le Conseil du trésor.

**29. PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LA RÉGIE ET QUI
N'OCCUPE AUCUN POSTE À LA RÉGIE**

Ne s'applique pas.

**30. PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LA RÉGIE ET AFFECTÉ À DES ORGANISMES
PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX OU AUTRES**

Ne s'applique pas.

**31. PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR DES ORGANISMES PARAPUBLICS
NON GOUVERNEMENTAUX OU AUTRES ET AFFECTÉ À LA RÉGIE**

Ne s'applique pas.

**32. CADRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES QUI ONT DÉMISSIONNÉ,
QUI ONT ÉTÉ RÉAFFECTÉS OU MIS À PIED**

La réponse sera donnée par le Conseil exécutif.

**33. PERSONNEL PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS (CADRES, PROFESSIONNELS,
FONCTIONNAIRES) QUI REÇOIT UNE DOUBLE RÉMUNÉRATION**

La loi d'accès à l'information ne permet pas de répondre à cette question.

34. POUR CHACUN DES MINISTÈRES OU ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS, LA LISTE DÉTAILLÉE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE (ANNÉE D'ACQUISITION, MODÈLE) DONT ILS SE SONT DÉPARTIS AU COURS DE L'ANNÉE 1995-1996 ET 1996-1997 ET, DANS CHACUN DES CAS, PRÉCISER OÙ CE MATÉRIEL A ÉTÉ ACHEMINÉ (RECYCLAGE, DESTRUCTION, VENTE, DON, ETC.)
-

En 1995-1996, la Régie du logement a aliéné du matériel informatique défectueux ou dont la technologie était désuète et/ou les frais d'entretien trop élevés. Tout ce matériel a été transféré à la Direction des acquisitions (Gestion des surplus) des Services gouvernementaux.

La liste détaillée de ce matériel est produite ci-après. Si l'année d'acquisition n'est pas indiquée, c'est que cette information ne figure pas sur les formulaires de «déclaration de surplus» conservés en référence et qu'elle a été rayée des fichiers d'inventaire avec les items correspondants.

LISTE DU MATÉRIEL DÉCLARÉ EN SURPLUS

QUANTITÉ	DESCRIPTION	MARQUE ET MODÈLE
1	Micro-ordinateur	IBM AT 286-16
1	Écran double page	Cornerstone M 10720
1	Écran pleine page	Datatrain V 1500
1	Écran monochrome	Datatrain V 232A
1	Écran monochrome	Datatrain V 242A
1	Écran monochrome	Amdek
1	Écran monochrome	IBM 8512
3	Écrans monochrome	IBM 5151
1	Écran monochrome	Magnavox 7 BM 749
3	Écrans monochrome	Ogivar MM213
1	Écran monochrome	Samtron SM 470
3	Écrans monochrome	TTX 1400 F
1	Clavier pour AT	Altech 2189
7	Claviers pour AT	BTC 5339
2	Claviers pour AT	Dataware KB 6251
1	Clavier pour AT	Hitek RT 101
1	Clavier pour AT	Primax Legacy 101
1	Clavier 81 touches	BTC 5060
2	Claviers 81 touches	IBM
3	Claviers 81 touches	Jasmine 2186
1	Clavier 81 touches	Podword PDC84
1	Imprimante	Epson FX 185
2	Imprimantes	Epson FX 286
1	Imprimante	Epson LQ 1500
1	Imprimante	Fujitsu DL 2400
2	Imprimantes	IBM 5256
1	Imprimante	NEC LC 800
1	Disque dur 10Mo	Miniscribe 2012
1	Disque dur 20Mo	Seagate ST 213
1	Disque dur 20Mo	Seagate ST 225
1	Disque dur 40Mo	Conner CP 344
1	Lecteur de disquettes 3 1/2 "	Panasonic JU 364
2	Lecteurs de disquettes 5 1/4 "	Panasonic JU 455
1	Lecteur de disquette 5 1/4 "	Tandon TM100-2A
6	Cartes maîtresses 8088	N/A
5	Blocs d'alimentation pour XT	N/A
6	Cartes vidéo pour XT	N/A
13	Cartes de contrôle pour XT	N/A
1	Carte d'expansion de mémoire 256K	N/A
2	Cartes d'émulation	AST 5251/11
2	Cartes pour port série	N/A
50	Disquettes 8" double densité	N/A
300	Disquettes 5 1/4 double côté, double densité	N/A

**35. PERSONNEL LIBÉRÉ OU EMBAUCHÉ POUR OPÉRATION RELIÉE
AUX ACTIVITÉS DES COMMISSIONS DOYON, NICOLET, CORBO, BELLEMARE,
O'BREADY, POITRAS, FISCALITÉ ET LE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS**

Aucun.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Numéros des
questions
posées :

48. Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats, en 1996-1997
49. Ventilation, pour chacun des bureaux régionaux de la Régie du logement, au 31 mars 1997 :
 - a. du budget
 - b. du nombre d'employés occasionnels et permanents
 - c. du nombre de dossiers reçus et de dossiers traités
50. Nombre de bureaux régionaux relocalisés ou fermés depuis 1993
51. Plan stratégique 1997-1998, présenté au Conseil du trésor
52. Prévision de référence ayant servi à l'élaboration du Plan stratégique 1997-1998
53. Ventilation détaillée du soutien financier apporté à la Régie du logement pour 1996-1997
54. Plaintes reçues depuis septembre 1994
55. Liste des régisseurs dont le mandat est terminé et échéance de nomination

**48. MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC
POUR LA LOCATION, L'ACHAT, L'AMÉNAGEMENT, LA DÉCORATION
ET LES TRAVAUX DIVERS EN RÉGIE ET/OU PAR SOUS-CONTRATS,
EN 1996-1997**

Mandats relatifs à des rétrocessions d'espace, suite à une contrainte immobilière et/ou un renouvellement de bail pour les bureaux suivants :

2133, rue Saint-Hubert, à Jonquière.

Travaux divers en régie et/ou par sous-contrats :

Neuf (9) demandes totalisant 17 482.89 \$ ont été acheminées à la Société immobilière du Québec en 1996-1997.

**49 A. BUDGET DE CHACUN DES BUREAUX RÉGIONAUX DE LA
RÉGIE DU LOGEMENT AU 31 MARS 1997.
(EN 000 \$) ***

BUREAUX RÉGIONAUX	BUDGET DE RÉMUNÉRATION
Hull	208,6
Jonquière	155,3
Laval	333,8
Longueuil	533,9
Montréal	2 112,1
Québec	597,0
Rimouski	245,9
Sherbrooke	234,2
Trois-Rivières	239,7
ENSEMBLE DU QUÉBEC	4 660,5

* Il s'agit des budgets de rémunération seulement. Les autres budgets ne sont pas ventilés par bureau. La rémunération des régisseurs, qui totalise 2 285 100 \$, n'est pas distribuée.

**49 B. NOMBRE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS ET PERMANENTS DANS CHACUN
DES BUREAUX RÉGIONAUX ET LOCAUX DE LA RÉGIE DU LOGEMENT AU
31 MARS 1997**

BUREAUX RÉGIONAUX ET LOCAUX	EMPLOYÉS OCCASIONNELS	EMPLOYÉS PERMANENTS (RÉGULIERS)	SOUS TOTAL	MEMBRES D'ORGANISMES
Hull	2	6	8	2
Jonquière	1	6	7	0
Laval	0	12	12	3
Longueuil	3	17	20	4
Montréal	14	64	78	17
Québec	1	19	20	4
Rimouski	2	8	10	1
Sherbrooke	0	8	8	0
Trois-Rivières	0	9	9	1
SOUS TOTAL : ENSEMBLE DU QUÉBEC	23	149	172	32
TOTAL DES EMPLOYÉS :				204

D.R.H. 19 mars 1997

**49 C. NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS ET DE DOSSIERS TRAITÉS
DANS CHACUN DES BUREAUX RÉGIONAUX DE LA RÉGIE DU
LOGEMENT DU 1^{ER} JANVIER 1996 AU 31 DÉCEMBRE 1996. ***

BUREAUX RÉGIONAUX	DOSSIERS (DEMANDES) REÇUS	DOSSIERS (DEMANDES) TRAITÉS
Hull	3,700	3,739
Jonquière	1,316	1,142
Laval	6,882	7,106
Longueuil	8,018	7,819
Montréal	32,752	32,177
Québec	7,829	7,758
Rimouski	1,594	1,540
Sherbrooke	2,996	3,061
Trois-Rivières	2,456	2,339
ENSEMBLE DU QUÉBEC	67,543	66,681

* Il s'agit de demandes susceptibles d'être entendues par des régisseurs. Elles ne comprennent pas les demandes d'information (faites au comptoir ou au téléphone) et les interventions de médiation ou de conciliation.

Les demandes traitées en 1996 ne correspondent pas aux demandes reçues en 1996. Certaines demandes reçues en 1995 ont été traitées en 1996 alors que certaines demandes reçues en 1996 seront traitées en 1997.

50. NOMBRE DE BUREAUX RÉGIONAUX RELOCALISÉS OU FERMÉS DEPUIS 1993

Depuis 1993, les bureaux de Québec, Rivière-du-Loup, Sept-Iles, Gaspé, Saint-Hyacinthe, Val d'Or, Joliette, Rouyn-Noranda, Baie-Comeau et Roberval ont fait l'objet d'une relocalisation :

Relocalisation du bureau de Québec

- a) Date : Le 23 juin 1993
- b) Lieu : Du 300, boul. Jean-Lesage au 70, rue Dalhousie
- c) Motif : Dans le cadre d'un projet d'expansion du ministère de la Justice, la Régie a dû céder ses locaux au Palais de Justice.
- d) Économies réalisées : Cette relocalisation, pour laquelle le coût des travaux d'aménagement a été assumé par le ministère de la Justice, génère des économies annuelles de loyer de 72 340 \$.

Relocalisation du bureau de Rivière-du-Loup

- a) Date : Le 14 décembre 1993
- b) Lieu : Du 506, rue Lafontaine au 33, de la Cour (Palais de justice)
- c) Motif : Entente de cohabitation intervenue avec le ministère de la Justice.
- d) Économies réalisées : Depuis novembre 1994, des économies de loyer annuelles de 13 210 \$ sont réalisées.

Relocalisation du bureau de Sept-Iles

- a) Date : Le 21 février 1994
- b) Lieu : Dans le même édifice, mais dans le local occupé par l'Office de la protection du consommateur.
- c) Motif : Pour permettre l'atteinte d'objectifs communs de rationalisation, la Régie a conclu une entente de cohabitation avec l'O.P.C. dans les espaces occupés par cette dernière à Sept-Iles.
- d) Économies réalisées : Depuis décembre 1994, des économies de loyer annuelles de 9 166 \$ sont réalisées.

Relocalisation du bureau de Gaspé

- a) Date : Le 15 mars 1994
- b) Lieu : À la même adresse.
- c) Motif : Comme il a été fait à Sept-Iles, la Régie a réalisé un projet de cohabitation avec l'Office de la protection du consommateur en accueillant cette dernière dans ses locaux de Gaspé.
- d) Économies réalisées : Depuis mars 1995, des économies de loyer annuelles de 7 212 \$ sont réalisées.

Relocalisation du bureau de Saint-Hyacinthe

- a) Date : Le 5 octobre 1994
- b) Lieu : Du 800, avenue Ste-Anne au 600, avenue Ste-Anne
- c) Motif : Entente de cohabitation intervenue avec Communication-Québec.
- d) Économies réalisées : Depuis le 1^{er} décembre 1994, des économies annuelles de 37 602 \$ sont réalisées.

Relocalisation du bureau de Val d'Or

- a) Date : Le 24 novembre 1994
- b) Lieu : Du 680, 3^e Avenue au 1325, chemin Sullivan
- c) Motif : Entente de cohabitation intervenue avec la Société de l'assurance automobile du Québec.
- d) Économies réalisées : Depuis le 1^{er} décembre 1994, des économies annuelles de 20 595 \$ sont réalisées.

Relocalisation du bureau de Joliette

- a) Date : Le 24 février 1995
- b) Lieu : Du 656, rue de Lanaudière au 420, rue de Lanaudière.
- c) Motif : Entente de cohabitation intervenue avec Communication-Québec.
- d) Économies prévues : Depuis le 1^{er} avril 1995, des économies annuelles de 23 979 \$ sont réalisées.

Relocalisation du bureau de Rouyn-Noranda

- a) Date : Le 31 mars 1995.
- b) Lieu : À la même adresse.
- c) Motif : Entente de cohabitation intervenue avec le ministère de la Sécurité du revenu.
- d) Économies réalisées : Depuis le 1^{er} avril 1995, des économies annuelles de 11 924 \$ sont réalisées.

Relocalisation du bureau de Baie-Comeau

- a) Date : Le 16 juin 1995
- b) Lieu : À la même adresse.
- c) Motif : Dans le cadre d'une contrainte immobilière de la Société immobilière du Québec.
- d) Économies réalisées : Depuis le 1^{er} juillet 1995, des économies annuelles de 6 224 \$ sont réalisées.

Relocalisation du bureau de Roberval

- a) Date : Le 22 juin 1995.
- b) Lieu : Du 880, boul. St-Joseph au 797, boul. St-Joseph, à Roberval.
- c) Motif : Entente de cohabitation intervenue avec le ministère de la Sécurité du revenu.
- d) Économies réalisées : Depuis le 1^{er} juillet 1995, des économies annuelles de 14 465 \$ sont réalisées.

Regroupement des activités judiciaires de Montréal avec maintien de points de service

- a) Date : Le 2 juillet 1996
- b) Lieu : Du 6767, chemin de la Côte-des-Neiges, du 255, boul. Crémazie Est et du 4475, rue Bannantyne vers le 5199, rue Sherbrooke Est, à Montréal.
- c) Motif : Réduction de la superficie d'occupation et économies de loyer réalisables à la nouvelle adresse.
- d) Économies réalisées : Depuis le 1^{er} juillet 1996, des économies annuelles de 349 457 \$ sont réalisées.

Relocalisation du bureau de Québec

- a) Date : Le 12 juillet 1996
- b) Lieu : Du 70, rue Dalhousie au 900, boul. René-Lévesque Est, à Québec.
- c) Motif : Dans le cadre d'une contrainte immobilière de la Société immobilière du Québec.
- d) Économies prévues : Depuis le 1^{er} juillet 1996, des économies annuelles de 74 823 \$ sont réalisées.

**51. PLAN STRATÉGIQUE 1997-1998, PRÉSENTÉ
AU CONSEIL DU TRÉSOR**

Les informations requises se trouvent au document du Conseil du trésor intitulé "Budget de dépenses 1997-1998, Volume III, Plans ministériels de gestion des dépenses".

**52. PRÉVISION DE RÉFÉRENCE AYANT SERVI
À L'ÉLABORATION DU PLAN
STRATÉGIQUE 1997-1998**

Les informations requises se trouvent au document du Conseil du trésor intitulé "Budget de dépenses 1997-1998, Volume III, Plans ministériels de gestion des dépenses".

53. VENTILATION DÉTAILLÉE DU SOUTIEN FINANCIER 1996-1997

La Régie du logement n'accorde aucun soutien financier et n'effectue aucun versement de transfert à quelque organisme que ce soit, ni n'en reçoit. Elle ne dispose que de crédits, principalement pour traitements, tels que détaillés au Livre des crédits.

54. PLAINTES REÇUES DEPUIS LE 1^{er} SEPTEMBRE 1994

DÉLAI À RENDRE UNE DÉCISION -			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000792	Non fondée	Décision rendue au moment de l'envoi de la plainte	---
P0000805	Non fondée	Critère respecté	---
P0000823	Non fondée	Critère respecté	---
P0000880	Non fondée	Critères complexes respectés	---
P0000897	Non fondée	Critère respecté	---
P0000928	Non fondée	Critère respecté	---
P0000945	Non fondée	Critères complexes respectés	---
P0000946	Non fondée	Critère respecté	---
P0000953	Non fondée	Désistement - Aucune décision ne devait être rendue	---
P0001048	Fondée	Régisseur en congé de maladie - Décision signée après un délai de délibéré de plus de 3 mois	Suivi assuré pour que le régisseur rende la décision dès son retour au travail
P0001049	Fondée	Délai de délibéré de plus d'un mois pour décision rendue suite à une demande en rétractation	Vérification faite - Décision rendue au moment de la réception de la plainte

DÉLAI À RENDRE UNE DÉCISION -			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0001056	Fondée	Délai de délibéré d'un mois pour décision rendue suite à une demande de résiliation de bail pour retard de plus de 3 semaines dans le paiement du loyer	Vérification faite - Décision rendue au moment de la réception de la plainte.
P0001087	Fondée	Délai imputable au secrétariat (déménagement)	Suivi assuré pour la décision non rendue et explications données au plaignant
P0001096	Non fondée	Critère respecté	---
P0001103	Non fondée	Critère respecté	---
P0001114	Non fondée	Critère respecté	---
P0001124	Non fondée	Critère respecté	---
P0001135	Non fondée	Critère respecté	---
P0001140	Non fondée	Critère respecté	---
P0001159	Non fondée	Critère respecté	---
P0001182	Fondée	Délai de délibéré de plus de deux mois	Suivi assuré
P0001193	Fondée	Délai de délibéré de plus de deux mois	Suivi assuré
P0001195	Fondée	Délai de délibéré de plus de deux mois	Suivi assuré

DÉLAI À FIXER UNE AUDITION			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000778	Fondée	Cas particulier	Audience devancée
P0000786	Non fondée	Critère respecté	---
P0000834	Non fondée	Critère respecté	---
P0000837	Fondée	Mise au rôle retardée causée par la fin de mandat du régisseur	Suivi assuré
P0000839	Non fondée	Critère respecté	---
P0000865	Non fondée	Critère respecté	---
P0000869	Non fondée	Critère respecté	---
P0000895	Non fondée	Critère respecté	---
P0000896	Non fondée	Critère respecté	---
P0000927	Non fondée	Critère respecté	---
P0000931	Non fondée	Critère respecté	---
P0000932	Fondée	Critère non respecté	Audience devancée
P0000970	Non fondée	Critère respecté	---
P0000994	Non fondée	Critère respecté	---
P0001011	Non fondée	Critère respecté	---
P0001019	Non fondée	Critère respecté	---
P0001023	Non fondée	Critère respecté	---
P0001033	Fondée	Critère non respecté	Audience devancée
P0001036	Non fondée	Critère respecté	---
P0001063	Non fondée	Critère respecté	---
P0001066	Non fondée	Critère respecté	---
P0001073	Non fondée	Critère respecté	---
P0001078	Non fondée	Critère respecté	---

DÉLAI À FIXER UNE AUDITION			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0001089	Non fondée	Critère respecté	---
P0001112	Non fondée	Critère respecté	---
P0001118	Fondée	Critère non respecté	Audience devancée
P0001143	Non fondée	Critère respecté	---
P0001046	Non fondée	Critère respecté	---
P0001168	Non fondée	Critère respecté	---

DÉROULEMENT D'UNE AUDITION			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000793	Non fondée	Déroulement régulier d'une audience - aucune irrégularité	---
P0000860	Non fondée	Déroulement régulier d'une audience - aucune irrégularité	---
P0000878	Non fondée	Déroulement régulier d'une audience - aucune irrégularité	---
P0000888	Non fondée	Déroulement régulier d'une audience - aucune irrégularité	---
P0000903	Non fondée	Déroulement régulier d'une audience - aucune irrégularité	---
P0000917	Non fondée	Déroulement régulier d'une audience - aucune irrégularité	---

DÉROULEMENT D'UNE AUDITION			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0001020	Non fondée	Déroulement régulier d'une audience - aucune irrégularité	---
P0001122	Non fondée	Déroulement régulier d'une audience - aucune irrégularité	---
P0001151	Non fondée	Déroulement régulier d'une audience - aucune irrégularité	---
P0001197	Non fondée	Déroulement régulier d'une audience - aucune irrégularité	---

COMPORTEMENT D'UN ADJUDICATEUR			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000772	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0000801	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0000842	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0000846	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0000864	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0000868	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0000899	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---

COMPORTEMENT D'UN ADJUDICATEUR			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000907	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0000950	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0000957	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0000961	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0000988	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0001029	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0001039	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0001080	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0001091	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0001092	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0001095	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0001116	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0001127	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0001129	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---

COMPORTEMENT D'UN ADJUDICATEUR			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0001131	Impossible à déterminer	Attitude du régisseur contestée durant l'audience particulièrement sur le support apporté aux parties	Impossibilité de rejoindre la plaignante pour obtenir précisions, dossier clos
P0001153	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---
P0001167	Non fondée	Comportement conforme aux devoirs d'un régisseur	---

INSATISFACTION D'UNE DÉCISION			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
Tous sauf P0000802 et P0001132	Excèdent compétence	Relèvent exclusivement de la discrétion du régisseur et dont des recours légaux peuvent être exercés.	---
P0000802	Non fondée	Cas particulier	---
P0001132	Non fondée	Cas particulier	---

LOI ET RÈGLEMENTS DE LA RÉGIE ET D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
Tous	Excèdent compétence	Relèvent de la compétence du législateur	---

COMPOTEMENT D'UN EMPLOYÉ			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000781	Non fondée	Comportement adéquat	---
P0000850	Non fondée	Comportement adéquat	---
P0001028	Fondée	Perte de calme de l'employé qui, même si elle était justifiée, est inacceptable	Excuses
P0001138	Impossible à déterminer	Attitude non affable d'un employé au téléphone	Contact infructueux avec plaignante pour obtenir précisions. Employé non identifié. Directeur du bureau concerné mis au courant de la situation. Impossibilité de vérifier les faits.
P0001149	Non fondée	Comportement adéquat	---

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DE LA RÉGIE			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000784	Fondée	Cause fixée sur un rôle de causes non contestées dont la remise aurait entraîné pour les procureurs et les témoins des déplacements et des frais inutiles	Remise en question du processus de mise au rôle de ce genre de causes et assurance donnée au plaignant que son cas serait étudié attentivement afin de raffiner davantage nos instruments
P0000854	Non fondée	Procédures normales régulières	---
P0000930	Fondée	Erreur de la Régie	Montant forfaitaire remis et excuses
P0000936	Fondée	Erreur de la Régie	Remboursement des frais de réinscription d'une cause au rôle
P0000955	Non fondée	Aucun préjudice subi	---

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DE LA RÉGIE			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0001000	Fondée	Une nouvelle procédure d'envoi des avis d'audition en région aurait entraîné un oubli au niveau de l'envoi d'un avis à une des parties en cause	Excuses et montant forfaitaire
P0001006	Fondée	Erreur de dactylographie sur une décision	Excuses et décision rectifiée
P0001044	Impossible à déterminer	Cause fixée par erreur sur un rôle de causes non contestées	Excuses et assurance de la prise en considération des commentaires
P0001052	Impossible à déterminer	Transmission de pièces d'un dossier au mauvais destinataire	Vérifications entreprises auprès du bureau concerné. Impossibilité d'imputer l'erreur à qui que ce soit. Procédures renforcées lors de transferts de pièces entre tribunaux.
P0001090	Non fondée	Procédures normales régulières	---
P0001105	Fondée	Oubli par une préposée aux renseignements de cocher la case «condamnation au paiement des frais».	Vérification auprès de la préposée qui admet son erreur. Remboursement des frais.
P0001111	Non fondée	Procédures normales régulières	---
P0001120	Non fondée	Procédures normales régulières	---
P0001128	Non fondée	Procédures normales régulières	---
P0001042	Non fondée	Procédures normales régulières	---

LANGUE DE L'AUDITION			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0001130	Non fondée	Langue utilisée par le défendeur non comprise	Constat fait que la langue n'est aucunement en cause, la manière de présenter la preuve est directement liée aux conclusions de la décision. Explications sur la manière de se préparer pour une audience fournies par téléphone au client.

LANGUE DE LA DÉCISION			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000779	Non fondée	Décisions traduites et transmises au client	---

SERVICES À LA CLIENTÈLE			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000782	Impossible à déterminer	Impossibilité de déterminer avec certitude le bien-fondé de cette plainte	Remboursement des frais
P0000787	Fondée	Message sur répondeur portant à confusion sur les heures d'ouverture	Procédures entreprises afin que les messages sur les répondeurs soient plus clairs
P0000806	Impossible à déterminer	Plainte de l'Office de la langue française sur l'emploi du terme anglais «Rental Board» - Impossibilité de retracer l'employé en cause et donc d'en faire la vérification	Rappel fait auprès du personnel sur le vocabulaire à utiliser

SERVICES À LA CLIENTÈLE			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000843	Fondée	Manque d'informations données	Employé assigné de façon permanente dans le secteur des salles d'audience afin de fournir les informations nécessaires aux clients s'il y a lieu
P0000844	Non fondée	Procédures normales	---
P0000908	Non fondée	Fin de mandat d'un régisseur en région n'ayant entraîné aucun délai supplémentaire pour la clientèle	Service assuré par le bureau de Québec
P0000913	Fondée	Mauvaises informations données sur un sujet moins «consulté»	Procédures entreprises afin qu'un rafraîchissement du sujet concerné soit fait auprès des préposés aux renseignements
P0000954	Non fondée	Informations adéquates	---
P0000966	Fondée	Mauvaises informations	Remboursement des frais
P0000967	Non fondée	Informations adéquates	---
P0000987	Non fondée	Informations adéquates	---
P0000990	Fondée	Mauvaises informations	Demande est faite au client de nous faire parvenir une demande de remboursement des frais par écrit; demande qui ne fut jamais reçue.
P0001003	Non fondée	Centralisation des audiences	Lettre d'explications adressée au plaignant
P0001004	Non fondée	Centralisation des audiences	Lettre d'explications adressée au plaignant
P0001005	Non fondée	Centralisation des audiences	Lettre d'explications adressée au plaignant
P0001008	Non fondée	Centralisation des audiences	Lettre d'explications adressée au plaignant
P0001009	Non fondée	Centralisation des audiences	Lettre d'explications adressée au plaignant

SERVICES À LA CLIENTÈLE			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0001071	Non fondée	Centralisation des audiences	Lettre d'explications adressée au plaignant
P001081	Non fondée	Centralisation des audiences	Lettre d'explications adressée au plaignant
P0001086	Excède compétence	Informations différentes données sur sujet particulier	Explications données par téléphone. Désistement dans ce dossier empêchant ainsi toute intervention
P0001093	Non fondée	Informations différentes données	Lettre d'explications adressée
P0001108	Fondée	Mauvaises informations données quant au recours à utiliser soit la rétractation alors qu'il s'agissait d'un recours en appel	Remboursement des frais
P0001113	Non fondée	Nature des informations données (adresse personnelle)	Information donnée par le procureur même de la plaignante. La faute ne peut être imputée à la Régie.
P0001115	Non fondée	Attente trop longue avant audition	Tentative d'un contact téléphonique avec la cliente infructueux. Vérification ne révélant aucun retard de la part du régisseur.
P0001119	Non fondée	Inaccessibilité du service téléphonique	Les affirmations du plaignant n'ont pas été confirmées. Une lettre d'explication lui fut transmise.
P0001125	Non fondée	Insatisfaction des informations données	Décision rendue fermant le dossier
P0001126	Fondée	Mauvaises informations	Inscription d'une nouvelle demande et remboursement de frais encourus
P0001134	Non fondée	Mauvaises informations	Précisions fournies lors de conversations téléphoniques
P0001137	Non fondée	Mauvaises informations	Lettre d'explications adressée

SERVICES À LA CLIENTÈLE			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0001160	Fondée	Accès du dossier	Copie du document demandé remise et rappel sur la procédure d'accès fait au personnel

Autres			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000773	Non fondée	Citoyen se plaignant de la Régie dans un dossier qui relève de la Cour supérieure	Aide apportée au client sur l'orientation que doivent prendre ses recherches
P0000780	Non fondée	Citoyen se plaignant des services de la Régie alors que dans les faits, le dossier concernait la Société d'habitation du Québec	Référé à la Société d'habitation du Québec
P0000789	Non fondée	Citoyen s'adressant à la Régie mais refusant de déposer une demande officielle à la Régie pour que son problème soit discuté devant un régisseur	---
P0000804	Non fondée	Citoyen réclamant remboursement des frais alors qu'aucune irrégularité ne s'est déroulée dans son dossier	---
P0000910	Non fondée	Insatisfaction générale	---
P0000920	Non fondée	Citoyen cherchant prétexte pour ne pas s'exécuter	---
P0000943	Non fondée	Insatisfaction générale	---

Autres			
Numéro	Conclusion	Motif	Action entreprise et remède apporté, s'il y a lieu
P0000949	Non fondée	Citoyen ayant besoin d'aide qui toutefois n'est pas sous la juridiction de la Régie	---
P0000971	Non fondée	Insatisfaction générale	---
P0000980	Non fondée	Demande l'intervention de la Régie alors que celle-ci n'a aucunement juridiction.	---
P0001007	Non fondée	Insatisfaction générale	---
P0001022	Non fondée	Insatisfaction générale	---
P0001032	Fondée	Utilisation par un citoyen du logo de la Régie. Situation dénoncée par le plaignant	Mise en demeure expédiée au citoyen fautif
P0001055	Non fondée	Insatisfaction générale	---
P0001061	Non fondée	Citoyen éprouvant des difficultés avec locataire demandant l'intervention de la Régie en sa faveur	---
P0001088	Non fondée	Citoyen faisant face à une reprise de possession	Tentatives infructueuses pour le rejoindre. Ne relève pas de notre compétence.
P0001099	Non fondée	Contestation de deux avis	Explications fournies au plaignant
P0001136	Non fondée	Contestation d'une décision	Explications fournies au plaignant
P0001145	Non fondée	Citoyen craignant l'éviction	Explications fournies au plaignant

Bureau de direction
Régie du logement
1997-03-25

**55. LISTE DES RÉGISSEURS DONT LE MANDAT EST TERMINÉ
ET ÉCHÉANCE DE NOMINATION**

REGISSEURS	FIN DE CONTRAT
BEAUMIER, Hélène	26 février 1996
BÉGIN, Marc	26 février 1996
BERNARD, Gérald	26 février 1996
BERTRAND, Carole	26 février 1996
CHICOYNE, Hélène	26 février 1996
DUBÉ, Michel	26 février 1996
DUMONT, Danielle	26 février 1996
GAGNON, Pierre	26 février 1996
GAGNON-TRUDEL, Johanne	26 février 1996
GIROUX, Johanne	26 février 1996
JOLY, Gilles	26 février 1996
LANGLOIS, Gilles	26 février 1996
POTHIER, Jean-Claude	26 février 1996
POZZA, Jean-Louis	26 février 1996
SIMARD, Arlette	26 février 1996
NOBILE, Rosario	28 avril 1996
ALLEGRA, Giovanna	8 septembre 1996
CHOINIÈRE, Gabrielle	29 octobre 1996
CLOUTIER, Jacques	29 octobre 1996
LAFLAMME, Daniel	10 novembre 1996

25 mars 1997